

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 10 FEVRIER 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar, Sandrine Taisson, Marie-France Charles

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Début de la séance de travail à 18H 20.

1) Approbation du CR de la réunion de Bureau du 18 janvier 2012

Après un apport de précisions et des modifications, il est adopté à l'unanimité.

2) Organisation internationale d'épreuve de Course d'Orientation à ski

C'est une demande spécifique de Patrick Desbrest (Annecy) qui souhaite organiser un « ski tour ». Ce sont des compétitions transfrontalières inscrites au World Ranking (Italie, Suisse, France). Le Président soutient cette organisation. La Directrice Technique Nationale regrette que les coureurs français ne participent pas assez dans les compétitions de ce type (World Ranking Events). Il faut donc permettre ce type d'épreuves et veiller à ce que nos coureurs y participent afin que notre classement par nation soit amélioré.

Le bureau donne son accord pour une prise en charge de 50% de la redevance IOF pour le WRE. Une aide en communication avec prise en charge de certains travaux de reprographie (idem que pour les WOC) est décidée également. La mise à disposition de quelques heures d'un cadre technique affecté sur une mission « événementielle » sera étudiée plus tard, en fonction du projet fédéral du futur Comité directeur.

3) Convention de Christophe Lafon pour les EYOC

La Convention entre le Président de la FFCO et le Président de la ligue du Limousin est adoptée, après corrections. Christophe Lafon est mis à disposition jusqu'au 6 juillet 2012. Outre son travail courant, C.Lafon s'occupe également de l'ouverture de deux sections sportives dans le secteur (impliquant Corrèze CO et l'Education Nationale du Limousin). Pour les EYOC, il manque encore le budget de l'opération. Il sera demandé une nouvelle fois au Président de la Ligue. La communication statutaire a été remise dans les normes.

4) Convention FFSU

Ce n'est pas la bonne version de la convention qui a été envoyée par la FFSU. La mise à jour est donc toujours d'actualité. Un rappel sera adressé à la FFSU.

5) Contrôles anti-dopage. Autorisation parentale pour les mineurs

Suite à de nouvelles directives concernant les contrôles sanguins devenus obligatoires pour tous, dans le cadre de la lutte antidopage, un courrier avec un modèle d'autorisation parentale pour les mineurs, sera envoyée prochainement aux parents concernés. Les jeunes devront l'avoir sur eux en toutes occasions. Les structures décentralisées recevront une directive en ce sens.

6) Information sur le 2^{ème} regroupement des référents des fédérations sport et handicap

La DTN-fait passer une information transmise lors de ce regroupement par le ministre des sports lui-même. Un nombre important de blessés, arrivent entre autre d'Afghanistan. Il est demandé aux fédérations d'intégrer encore plus largement la pratique aux personnes en situation de handicap et de proposer des actions adaptées.

La CO fait partie de la minorité des sports « difficile d'accès ». Ce dossier est cependant à suivre particulièrement. Il est demandé à la Commission O'précision de réfléchir pour le futur et de proposer des pistes de pratiques ouvertes aux personnes en situation de handicap.

7) Budgets 2012 et 2013

Le Trésorier donne une lecture des budgets et répond aux demandes de précisions. Il ressort que le budget 2012 sera à la même hauteur que 2011, 2013 quant à lui sera légèrement en baisse.

8) Budget 2011

Le compte de résultat de l'année présente un bilan positif de 87 000 € avec une valeur immobilière de 520 000 €. Les prestations KISIS ont été honorées à hauteur de 60%.

Total des produits 2011 : 1 135 387 €

Total des charges 2011 : 1 047 570 €

Le compte de résultat de l'année présente un excédent de 87 817 €.

9) Appel d'offres Commissaires aux comptes

4 prestataires de service ont répondu. Les prestations sont comprises entre 7 076 € le plus cher à 3 500 € le moins cher. Le Trésorier commente les 4 dossiers, la décision définitive sera prise demain lors du Comité directeur.

10) Litiges financiers

2 dossiers sont en court de traitement :

- FAMECK : litige pour le transport de la malle d'animation, il est décidé de rembourser la somme au club.
- LRACO : litige sur une facture du CNOSF pour une prestation de service répondant à une commande passée par la LRACO, litige réglé.

11) Proposition de Chantal Lenfant de redevances fédérales 2013 et 2014

Présentée sur feuillet, l'étude de ce dossier est reportée à demain matin lors du Comité directeur.

12) Proposition de modification du règlement financier – achat du logiciel de comptabilité

Sandrine Taisson fait une lecture des compléments et changements apportés dans le règlement financier pour être en concordance avec les directives de l'Inspecteur du recouvrement (URSSAF) suite à son inspection au siège fédéral.

Suite à l'appel d'offres qui a été lancé, et aux différents entretiens avec les prestataires, il est décidé d'acheter le logiciel « SAGE » (décision du CD de l'achat d'un nouveau logiciel de l'année 2011).

13) Modifications des statuts

Le Président donne lecture des statuts et du règlement intérieur modifiés, qui prennent en compte des réajustements et des incohérences entre nos différents règlements.

Ils seront présentés au Comité directeur pour approbation.

14) Calendrier

Bureau : - mercredi 7 mars, 17h30
- vendredi 23 mars, 14h00
- vendredi 11 mai, 14h00
- mercredi 6 juin 18h00 (peut-être modifiée en fonction de la réunion ministérielle).

Comité directeur : - Vendredi 23 mars, 21h00
- Samedi 12 et dimanche 13 mai, 10h00
- Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre, 10h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 45.

Le Président
Jean-Paul TERS

La secrétaire de séance
Marie-France CHARLES